Image not found or type unknown

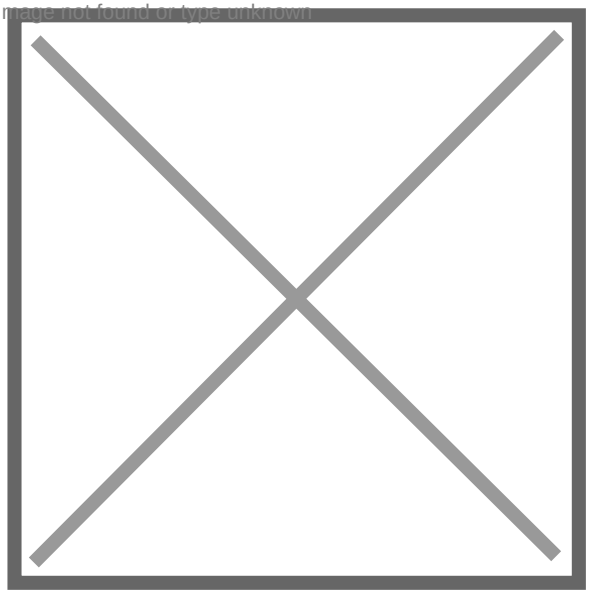

Dois je payer mon courtier en banque

Par **liloulou**, le **03/11/2008** à **20:21**

Bonjour,

Pour trouver un prêt immobilier j'ai fait appel à un courtier en banque (meilleur taux).
Il ne me propose qu'une seule offre de prêt alors que de mon côté j'en ai trouvé une plus intéressante.
Suis je obligée de le payer quand même si je choisis mon prêt?????
Il me semble qu'à partir du moment où il m'a trouvé un prêt je suis obligée de le payer même si je ne prend pas son prêt.

Merci d'avance.

Par **Berni F**, le **03/11/2008** à **20:49**

il me semblait que les courtiers en prêts immobilier trouvaient leur rémunération du coté de la banque qui les paient pour rabattre des clients chez eux... cela implique que si vous ne prenez pas le prêt, il gagne tout simplement rien...

si vous n'avez pas pris d'engagement dans ce sens, vous n'avez de toute façon rien à payer, je viens d'ailleurs de jeter un œil au site de meilleurtaux.com, il est indiqué en page d'acceuil que le service est gratuit.

votre question me semble donc un peu étrange !

Par **liloulou**, le **03/11/2008** à **21:42**

Alors moi j'ai compris que nous réglions directement le courtier ce pourquoi je m'inquiète.
D'autre part nous avons mandater ce courtier pour trouver un prêt mais vu que les résultats étaient peu probants nous avons cherché de notre côté alors que normalement nous n'avons pas à le faire, nous avons d'ailleurs signer un papier à ce sujet.
Peut il se retourner contre nous?

Par **Berni F**, le **03/11/2008** à **21:55**

c'est difficile à dire, tout dépend de ce qui est prévu par le contrat qui vous lie.

Par **maman13009**, le **17/11/2010** à **14:18**

Bonjour, je n'arrive pas a trouver des informations concernant mon probleme, je me suis dit que ici j'aurais peut etre des reponses..
Voila j'ai acheté un bien immobilier il y a peu pour cela j'ai fait appel a un courtier en credit immobilier en l'occurence meilleur taux. Dans mon offre de pret s'additionnant au interet d'emprunt figure des frais prescripteur qui s'éleve a 950 euros (qui est le montant exact des honoraire du courtier). il y a 2 jours j'ai recu un courrier de meilleur taux en disant que je devais regler par cheque leurs honoraires. Cela veut-il dire qu'il essaye de me facturer deux fois leurs honoraires ?
Je vous remercie

Par **Berni F**, le **17/11/2010** à **15:42**

Je ne sais pas ce que sont les "frais prescripteur" mais le nom laisse penser qu'il s'agit bien du courtier.

avez vous reçu la demande de paiement en lettre recommandé AR ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés